

L'IGN et SIG L-R signent un accord pour équiper la région Languedoc-Roussillon d'une orthophotographie à haute résolution.

CONTACTS PRESSE

Philippe Truquin
01 43 98 84 65
06 85 89 66 44
philippe.truquin@ign.fr

Sophie Couturier
01 43 98 83 05
06 85 31 34 90
sophie.couturier@ign.fr

ign.fr - geoportail.gouv.fr

Le 20 juin 2013, l'association SIG L-R et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) ont signé une convention de partenariat portant sur la production d'une orthophotographie de la région Languedoc-Roussillon, témoignant d'une volonté commune de minimiser la dépense publique.

Pour alimenter la plateforme régionale de données géographiques, l'association SIG L-R fait produire une orthophotographie de 20 cm de résolution (un pixel = 20 cm au sol) en couleurs vraies et en teintes infrarouges, ainsi qu'un modèle numérique de terrain (modélisation 3D) sur l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon. Cette orthophotographie sera constituée à partir d'une prise de vues aériennes acquise en 2012 et sera disponible durant l'été.

Une telle image offre une description exacte et précise du territoire, permettant d'identifier les bâtiments, les voies de communication, les cours d'eau, les essences forestières ou l'occupation du sol comme tout détail de l'ordre de quelques décimètres.

Elle alimentera le portail siglr.org, plateforme d'échange de données pour la connaissance des territoires en Languedoc-Roussillon, animée par l'association SIG L-R.

Ce partenariat donne l'occasion à l'IGN d'actualiser le référentiel géographique national à grande échelle (RGE®) et de l'adapter aux besoins locaux, l'orthophotographie constituée devenant partie intégrante du RGE®. D'une précision métrique, le référentiel à grande échelle est une représentation de l'ensemble du territoire, rassemblant des données photographiques, topographiques, parcellaires et adresses.

Mettant à profit la complémentarité d'acteurs publics, ce partenariat est facteur d'économies. Il permet aussi d'améliorer la description géographique du territoire, outil essentiel pour la mise en œuvre des politiques publiques, à l'échelon local comme au niveau national, en particulier pour la gestion des ressources, l'aménagement du territoire et la prévention des risques.



Pascal Berteaud, directeur général de l'IGN, et Philippe Petit-Hugon, président de l'association SIG L-R

À propos de l'association SIG L-R

L'Association SIG L-R (Systèmes d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon) a été créée en juillet 1994 à l'initiative de l'État et de la Région Languedoc-Roussillon dans le cadre du XI^e contrat de Plan.

L'association se fixe, dans le respect de l'autonomie scientifique et administrative de ses membres, les finalités principales suivantes :

- la diffusion et la promotion de l'information géographique,
- le partage des savoir-faire entre ses membres,
- faciliter le montage et le portage de projets par ses membres,
- l'acquisition et la mise à disposition de produits et bases de données géographiques.

Depuis 2001 et sous l'égide d'organismes publics, principalement des collectivités territoriales, l'association a réalisé plusieurs programmes pluriannuels permettant entre autres la création et l'acquisition mutualisée de données géomatiques. Elle vient de mettre en ligne l'Infrastructure régionale de données géographiques qui permet à ses adhérents de cataloguer leurs données et accéder aux données actuellement disponibles.

L'association SIG L-R compte à ce jour plus d'une centaine de membres utilisateurs, publics ou privés.



À propos de l'IGN

L'IGN a pour vocation de décrire, d'un point de vue géométrique et physique, la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la défense et à la sécurité nationale, à la prévention des risques, au développement de l'information géographique et à la politique forestière en France et à l'international.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.